

# ASIE ET

**Un aveugle se dirige vers un chantier** dans le cadre d'un projet agricole géré par l'ONG Zoa au camp de réfugiés de Mae La.



# PACIFIQUE

## FAITS MARQUANTS

• À Sri Lanka, le HCR a répondu avec efficacité aux besoins de plus de 280 000 déplacés internes en quelques semaines. Par son action de plaidoyer, le HCR a contribué de manière significative au renforcement de l'espace humanitaire et de la protection pour les déplacés internes, obtenant notamment qu'ils soient libres de leurs mouvements dans les camps. À la fin de l'année, quelque 156 000 personnes avaient regagné leur localité d'origine dans le cadre d'un processus de retour dirigé par le Gouvernement. Vingt-neuf mille autres personnes avaient été libérées et autorisées à résider au sein de communautés ou de familles d'accueil.

• L'Organisation a progressé dans la résolution de situations d'exil prolongées en Asie, continent où se déroulent trois de ses plus grandes opérations de réinstallation. Plus de 25 500 réfugiés ont quitté le Népal pour se réinstaller dans un autre pays en 2009, ce qui a réduit de 16 pour cent la population des camps. Au total, plus de 30 000 demandes de réinstallation ont été déposées et plus de 24 000 départs ont eu lieu en Malaisie et en Thaïlande en 2009.

• Le HCR a aidé quelque 54 500 Afghans enregistrés à regagner leur pays en 2009. Cet effort était conforme à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui vise à garantir des retours volontaires et progressifs en raison des capacités limitées d'absorption du pays.

• Le Haut Commissariat et ses partenaires ont rapidement monté une intervention d'urgence après le déplacement en masse de quelque 3 millions de personnes au Pakistan. Cette opération était axée sur l'aménagement rapide de camps, l'enregistrement, la distribution d'articles non alimentaires et le suivi de la protection. Lorsque les retours ont commencé, le HCR a aidé les autorités dans le secteur des transports, distribué des articles non alimentaires dans les régions de retour et mis en place des abris temporaires ainsi que des centres de services sociaux.

• Grâce à l'action de sensibilisation soutenue du HCR et de ses partenaires, les autorités des pays d'Asie centrale ont davantage pris conscience du problème de l'apatridie. Quelque 11 800 apatrides se sont vu accorder la nationalité kirghize en 2009.

• Au lendemain d'une série de typhons aux Philippines, le HCR a assumé la direction du module de protection afin d'aider les autorités nationales à répondre aux besoins des personnes vulnérables.

## | Environnement opérationnel |

La région de l'Asie et du Pacifique a été le théâtre de grandes crises humanitaires qui ont pris une ampleur dramatique au premier semestre 2009, causant d'immenses souffrances humaines. Le HCR a joué un rôle de premier plan dans l'octroi d'une protection et d'une assistance d'urgence aux civils touchés, ainsi que dans les efforts postérieurs d'aide au retour et à la réintégration.

Cependant, la tâche du Haut Commissariat a été compliquée par des restrictions qui limitaient l'accès aux populations touchées et par une montée des menaces à l'encontre du personnel de l'ONU. Au Pakistan et en Afghanistan, les humanitaires ont été délibérément pris pour cible, plaçant le HCR devant la difficile tâche d'atteindre les personnes les plus en détresse tout en garantissant la sécurité de son personnel. L'Organisation privilégie de plus en plus le travail avec des partenaires locaux, qui peuvent entrer en contact avec des communautés vivant dans des régions particulièrement difficiles d'accès.

La région de l'Asie et du Pacifique se caractérise par un faible nombre d'adhésions à la Convention de 1951 sur les réfugiés ; de plus, certains États signataires ne s'acquittent pas de leurs obligations au titre de la Convention. Dans un tel contexte, le HCR a eu les plus grandes difficultés à faire respecter le principe du non-refoulement et à préserver l'accès aux personnes qui relèvent de sa compétence. La précarité des conditions de protection des demandeurs d'asile dans la région a été mise en évidence vers la fin de l'année par une augmentation des placements en détention, ainsi que des expulsions.

Le Haut Commissariat s'est efforcé d'aider les États à gérer les mouvements migratoires de manière systématique et concertée, tout en assurant la protection des personnes qui en ont besoin.

## | Réalisations et impact |

### ● Assurer la protection de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR

Le HCR a coopéré de manière fructueuse avec le Pakistan et la République islamique d'Iran sur la question de la prolongation des titres de séjour temporaire accordés aux Afghans réfugiés sur leurs territoires. À eux deux, ces pays accueillent quelque 2,7 millions d'Afghans, soit la plus importante population de réfugiés enregistrés au monde. La reconduction de la Stratégie de gestion et de rapatriement relative aux Afghans réfugiés au Pakistan prévoit la prolongation de la durée de validité des attestations d'enregistrement jusqu'en 2012 et

en République islamique d'Iran, la carte Amayesh IV a été distribuée à tous les réfugiés afghans réenregistrés.

En Inde, le Haut Commissariat a rationalisé ses procédures en sous-traitant l'enregistrement et en réduisant le délai de prise de décision pour l'attribution du statut de réfugié.

En Thaïlande, le HCR a coopéré avec le Gouvernement pour redynamiser le mécanisme national d'examen et de sélection des demandeurs d'asile originaires du Myanmar. Une opération pilote de présélection a permis d'organiser 11 000 entretiens avec des personnes non enregistrées.

En Malaisie, un dialogue constructif avec les autorités a entraîné une amélioration de la protection des personnes relevant de la compétence du HCR. D'importants progrès ont été réalisés en matière d'enregistrement et de remise en liberté des demandeurs d'asile détenus. Le HCR a enregistré près de 40 000 personnes, principalement grâce à un programme novateur d'enregistrement mobile. Le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés dans le pays est resté supérieur à 75 000.

### ● Affirmer et développer un régime de protection internationale

Le HCR a continué à faire campagne pour la préservation de l'asile et de l'espace de protection en Asie centrale. Le Kazakhstan a adopté une loi nationale sur les réfugiés pendant qu'au Kirghizistan, le HCR lançait une stratégie de prévention et de réduction des cas d'apatridie, contribuant à l'adoption d'un plan d'action global à l'échelle nationale.

Les Afghans étant de plus en plus nombreux à solliciter l'asile au Tadjikistan, le HCR a aidé le ministère de l'Intérieur, récemment chargé des réfugiés, à répondre aux besoins de protection et d'assistance de cette population. Parallèlement, grâce aux efforts de renforcement des capacités déployés par le HCR, le Gouvernement du Turkménistan a assumé la responsabilité de la détermination du statut de réfugié.

Le HCR a travaillé en étroite coopération avec des membres de l'Assemblée constituante du Népal et d'autres interlocuteurs pour harmoniser la nouvelle Constitution du pays avec les normes internationales relatives à l'accès égalitaire, non-discriminatoire et effectif, à la citoyenneté ; rectifiant pour cela les dispositions qui risquaient d'engendrer des situations d'apatridie.

L'augmentation incessante du nombre de nouveaux arrivants en Indonésie a nécessité une intensification de la coopération avec les autorités. Le Haut Commissariat a assuré en urgence la détermination du statut de réfugié et la préparation à la réinstallation pour prêter main-forte au Gouvernement lorsqu'un bateau transportant des demandeurs d'asile sri-lankais

et se dirigeant vers l'Australie a été secouru en mer.

Aux Philippines, le mécanisme de transit d'urgence est devenu pleinement opérationnel, offrant ainsi un lieu sûr à certains réfugiés en attente de réinstallation.

Au Cambodge, le Gouvernement a assumé l'entière responsabilité du traitement des demandes d'asile et des décisions en la matière, conformément à la loi votée en décembre 2009. Le HCR se tient à disposition pour en faciliter l'application effective en 2010.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont mis en œuvre un certain nombre de réformes modifiant de manière positive leur politique en matière d'asile et de réfugiés. L'Australie a continué de s'impliquer dans une coopération régionale en matière de mouvements migratoires mixtes, centrée sur le trafic de personnes, la traite des personnes et la protection des réfugiés. L'arrivée par bateau de demandeurs d'asile a suscité un intérêt très vif pour la problématique de la protection aux frontières, de l'asile et des réfugiés tout au long de l'année.

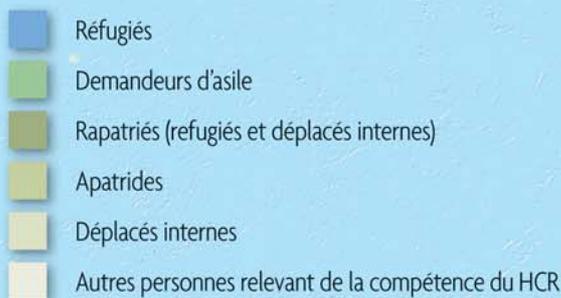
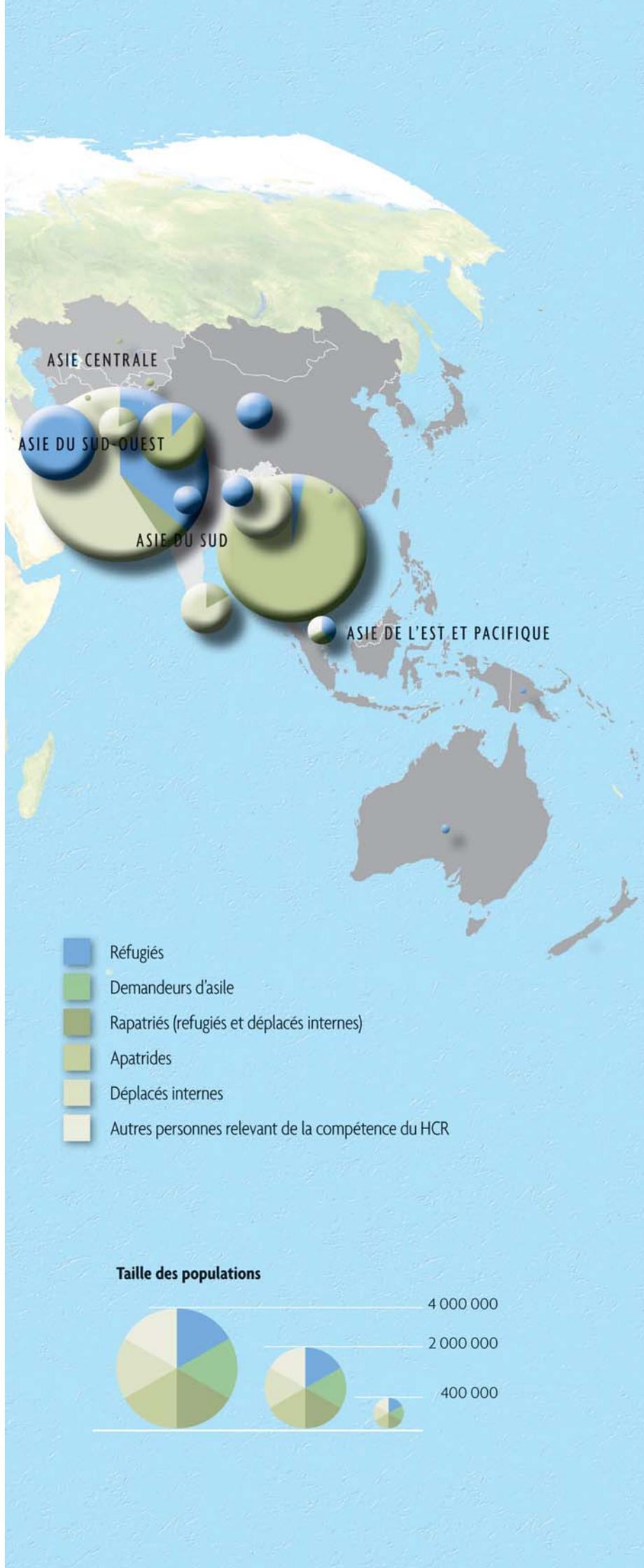
Dans la RAS de Hong Kong (Chine), un accord de coopération conclu en janvier 2009 avec les autorités a renforcé l'opération de détermination du statut de réfugié du HCR.

En République de Corée, un amendement à la loi sur le contrôle de l'immigration a entraîné quelques changements positifs, comme le droit de travailler pour les demandeurs d'asile et les personnes autorisées à demeurer dans le pays pour des raisons humanitaires ; cependant, l'impact effectif de ces modifications doit encore être évalué.

Dans le Pacifique, le HCR se concentre sur de nouveaux problèmes, tels que les déplacements induits par les changements climatiques et les interventions d'urgence en cas de catastrophe naturelle. En coopération avec le HCDH, le BCAH et l'UNICEF, le HCR a formé le premier module de protection humanitaire pour la région du Pacifique, afin d'apporter des réponses plus rapides et mieux coordonnées aux situations d'urgence dans le Pacifique, y compris aux catastrophes naturelles.

○ *Assurer le bien-être social et économique des personnes relevant de la compétence du HCR*

En Afghanistan, le HCR a poursuivi son programme de réintégration des réfugiés rapatriés, en se consacrant à la remise en état des infrastructures communautaires au travers de projets « travail contre rémunération » et d'interventions axées sur les activités génératrices de revenus. Le programme exécuté dans le secteur des abris a bénéficié à 7 900 familles de rapatriés vulnérables.



Taille des populations



En République islamique d'Iran, des évaluations participatives réalisées en étroite coopération avec les autorités ont permis de mieux comprendre et de satisfaire plus efficacement les besoins des réfugiés urbains, qui représentent 95 pour cent de la population réfugiée dans le pays. Le HCR a également renforcé son engagement dans les secteurs de l'éducation et de la santé en partenariat avec le Gouvernement.

En mai 2009, le Gouvernement du Pakistan a lancé l'initiative RAHA (*Refugee-Affected and Hosting Areas*), destinée aux zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés, avec l'appui du HCR et du PNUD et dans le cadre du programme onusien « Unis dans l'action ». En 2009, le Haut Commissariat a commencé à exécuter quelque 16 projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services communautaires, de l'eau et de l'assainissement.

À Sri Lanka, 93 projets à petite échelle et à impact rapide ont favorisé la stabilité et contribué au rétablissement de la confiance entre les populations de l'est du pays. Près de 25 200 familles de déplacés internes ont également reçu des allocations destinées à leur procurer des abris et à faciliter ainsi leur réintégration après leur retour au nord du pays.

Au Bangladesh, des initiatives du HCR et des politiques gouvernementales constructives ont amélioré les conditions de vie de 28 300 réfugiés originaires du Myanmar accueillis dans deux camps. Les améliorations sont particulièrement sensibles dans les secteurs de la protection, des abris, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement, de l'éducation, de la santé et de la nutrition. En outre, une initiative commune des Nations Unies, d'une durée de deux ans, apportera une aide au développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, au profit des populations non enregistrées relevant de la compétence du HCR comme des communautés d'accueil. Le Haut Commissariat a continué à prôner l'amélioration des conditions pour les populations non enregistrées qui vivent à l'extérieur des camps officiels.

Au Myanmar, le HCR s'est attaché à promouvoir les droits et le bien-être des apatrides qui vivent dans le Nord de l'État de Rakhine. Deux municipalités de ce secteur, comptant quelque 400 000 habitants, musulmans et non musulmans, ont bénéficié de projets spéciaux du HCR relatifs aux infrastructures. Au sud-est du Myanmar, les activités du HCR ont été destinées à atténuer les graves vulnérabilités des personnes et des communautés touchées par les déplacements. Environ 50 000 personnes vivant dans ce secteur ont bénéficié d'un accès amélioré aux services essentiels.

### ● Parvenir à des solutions durables

Le HCR a négocié et facilité le retour de plus de 1 000 familles de déplacés internes (environ 7 000 individus) en Afghanistan. Le Haut Commissariat a consolidé son rôle dans le module de protection et continué de coprésider l'Équipe spéciale chargée des déplacés internes avec le ministère des Réfugiés et de la Réintégration.

Le programme de réinstallation à grande échelle des réfugiés bhoutanais enregistrés, vivant au Népal, s'est poursuivi, quelque 25 500 réfugiés quittant leur pays d'asile pour se rendre dans des pays tiers en 2009. Depuis le lancement de ce programme, quelque 23 pour cent des réfugiés se sont dit intéressés par une réinstallation avant la fin de l'année 2009. Un indicateur clé du succès de cette opération est le taux d'acceptation des pays de réinstallation, qui est d'environ à 99 pour cent. En ce qui concerne les réfugiés toujours accueillis dans des camps, le HCR s'emploie, de concert avec le Gouvernement népalais et des partenaires non gouvernementaux, à assurer l'accès ininterrompu aux services tout en poursuivant sans relâche ses efforts pour progresser dans la voie du rapatriement librement consenti.

En Thaïlande, la poursuite de l'opération de réinstallation de grande envergure a bénéficié à un nombre non négligeable de réfugiés originaires du Myanmar. Le seuil des 50 000 départs depuis le début de l'opération en 2004 a été franchi au cours de l'année. Plus de 7 500 réfugiés ont quitté la Malaisie pour se réinstaller dans un autre pays, un chiffre supérieur de 14 pour cent à l'objectif annuel.

En partenariat avec le bureau du PNUD en Ouzbékistan, le HCR est parvenu à trouver des solutions durables pour 226 réfugiés relevant de son mandat, afghans pour la plupart, principalement par le biais de réinstallations.

Au Viet Nam, des mesures ont été prises pour réduire l'apatridie, moyennant la naturalisation d'anciens réfugiés cambodgiens, en particulier de résidents des camps qui avaient précédemment reçu l'aide du HCR.

Le Haut Commissariat s'est félicité du lancement du premier programme de réinstallation du Japon et l'a appuyé en identifiant les ressortissants du Myanmar réfugiés en Thaïlande qui seront réinstallés au cours des trois années à venir.

Le programme de réinstallation de l'Australie a apporté des solutions durables à quelque 6 000 réfugiés recommandés par le HCR et la Nouvelle-Zélande a maintenu son quota de 750 places de réinstallation. Le HCR s'est félicité de l'introduction de plans de réinstallation pluriannuels par les deux pays.

### ● Élaborer des partenariats dynamiques

La mise en place de partenariats solides avec des acteurs locaux a permis au HCR de maintenir

des opérations dans des régions à haut risque. En Afghanistan, le Haut Commissariat a continué de travailler en étroite partenariat avec un large éventail d'acteurs issus des services gouvernementaux ou de la société civile pour mieux toucher les communautés, d'optimiser l'aide humanitaire et de renforcer la protection. En 2009, le HCR a adopté une démarche similaire au Pakistan, renforçant les capacités des acteurs locaux et des communautés locales pour atteindre plus efficacement les bénéficiaires.

Le HCR a également poursuivi ses partenariats stratégiques avec des organisations d'envergure régionale et en mettant en place des processus, en se concentrant sur la protection des réfugiés dans les mouvements migratoires mixtes. Il a participé au Processus de Bali, qui cherche à promouvoir une gestion des migrations orientée sur la protection et les principes humanitaires dans le cadre d'une coopération visant à lutter contre la traite des êtres humains et à la réprimer.

L'Organisation a en outre forgé des partenariats avec des entités régionales de gestion des opérations en cas de catastrophe, dont le Comité de gestion des catastrophes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Centre de gestion des catastrophes de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, situé à New Delhi, et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE).

● **Garantir la prise en compte des critères d'âge, de genre et de diversité dans les opérations**

Les bureaux du HCR dans la région ont aidé leurs partenaires non gouvernementaux à promouvoir l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes, partout où cela était possible.

En Thaïlande et en Malaisie, le HCR a dirigé de vastes procédures de détermination de l'intérêt supérieur afin de définir les solutions durables les plus appropriées pour des enfants non accompagnés et séparés de leur famille. En 2009, plus de 450 procédures ont été menées à terme en Thaïlande et plus de 800 en Malaisie.

En Afghanistan, le HCR a coordonné la création d'un sous-module de prévention et de

prise en charge de la violence sexiste. Il a renforcé un projet de protection existant destiné à apporter une aide juridique, psychosociale et matérielle aux victimes de violences sexuelles et sexistes, en travaillant en étroite coopération avec l'UNIFEM et un réseau national de refuges pour les femmes et les jeunes filles.

Le bureau de l'Organisation au Myanmar a systématiquement inclus les résultats de la vaste évaluation participative entreprise au nord de l'État de Rakhine dans les propositions de projets adressées aux donateurs. Un projet pilote lancé en 2008, visant à loger de jeunes musulmanes originaires de zones isolées dans des foyers situés à proximité d'écoles secondaires a été étendu en 2009, avec des résultats positifs. Les discussions entamées avec des chefs religieux, des responsables communautaires et des parents ont progressivement modifié les attitudes, comme en témoigne le fort soutien accordé aujourd'hui aux programmes éducatifs pour les femmes et les jeunes filles.

En Chine, la première évaluation relative à l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a été réalisée, avec la participation des pouvoirs publics et des réfugiés.

| **Contraintes** |

La région Asie-Pacifique a été marquée par un rétrécissement de l'espace humanitaire en général et de l'espace de protection en particulier. Le Pakistan et l'Afghanistan sont toujours en proie à une situation sécuritaire instable, qui limite l'accès aux populations démunies. Les Nations Unies et notamment le HCR ont été victimes d'attaques meurtrières lancées contre leur personnel et ont souvent été obligés de suspendre temporairement leurs opérations.

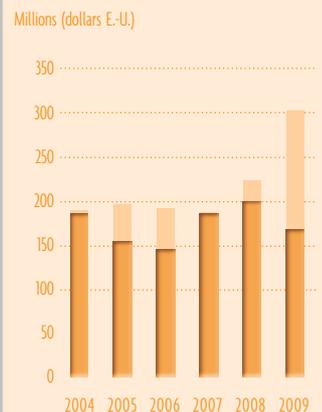
Les préoccupations légitimes des États quant à la sécurité de leur territoire et les considérations bilatérales entre États ont continué à l'emporter sur la protection des réfugiés. Ces facteurs réduisent l'espace opérationnel du HCR, limitant notamment son accès aux cas individuels, et compromettent le principe de non-refoulement. ■

**Les opérations dans la région** ont bénéficié d'un financement adéquat en 2009. Le budget initialement approuvé, de 165 millions de dollars E.-U., a été porté à 190 millions de dollars E.-U. au cours de l'année, principalement au moyen de transferts de la Réserve opérationnelle et de la Réserve « NAM », pour faire face à l'évolution des besoins. Parmi les transferts notables en provenance de la Réserve opérationnelle, citons 3 millions de dollars E.-U. pour apporter un appui éducatif aux Afghans réfugiés en République islamique d'Iran, 3 millions de dollars pour répondre à des besoins non satisfaits en Afghanistan et au Myanmar, et 3,2 millions de dollars pour améliorer la sécurité dans des opérations à risque en Afghanistan et au Pakistan.

En complément du Budget annuel, des appels ont été lancés en 2009 afin de créer des budgets supplémentaires d'un montant global de 162,5 millions de dollars E.-U., dont 130 millions de dollars pour les opérations en faveur des déplacés internes au Pakistan et 34,6 millions de dollars pour faire face à la crise suscitée par les déplacements internes à Sri Lanka. Le projet destiné aux zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) au Pakistan a également été appuyé. Tous les budgets supplémentaires établis pour la région ont éveillé un vif intérêt chez les donateurs et ont bénéficié de leur généreux soutien financier.

**Dépenses en Asie et Pacifique 2004-2009**

■ Budget annuel  
■ Budget supplémentaire



Note: Inclut l'Asie du Sud-Ouest et l'Asie centrale, qui étaient rattachées à la région Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (CASWANAME) jusqu'en 2006.

Budget et dépenses en Asie (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Asie du Sud-Ouest</b>						
Afghanistan	57 364 250	0	57 364 250	51 933 968	0	51 933 968
République islamique d'Iran	16 576 456	790 000	17 366 456	15 514 079	700 934	16 215 013
Pakistan	24 001 574	126 840 263	150 841 837	20 028 264	103 563 525	123 591 790
Activités régionales <sup>1</sup>	1 687 923	0	1 687 923	418 715	0	418 715
<b>Sous-total</b>	<b>99 630 203</b>	<b>127 630 263</b>	<b>227 260 466</b>	<b>87,895,026</b>	<b>104,264,459</b>	<b>192 159 485</b>
<b>Asie centrale</b>						
Kazakhstan	2 347 625	0	2 347 625	1 963 763	0	1 963 763
Kirghizistan	1 454 973	0	1 454 973	1 351 319	0	1 351 319
Ouzbékistan	158 607	0	158 607	158 563	0	158 563
Tadjikistan	627 597	0	627 597	614 878	0	614 878
Turkménistan	705 867	0	705 867	700 211	0	700 211
Activités régionales	88 500	0	88 500	52 486	0	52 486
<b>Sous-total</b>	<b>5 383 169</b>	<b>0</b>	<b>5 383 169</b>	<b>4,841,220</b>	<b>0</b>	<b>4 841 220</b>
<b>Asie du Sud</b>						
Bangladesh	6 809 089	117 214	6 926 303	6 399 435	117 214	6 516 648
Inde	5 146 054	0	5 146 054	4 507 540	0	4 507 540
Népal	12 538 757	0	12 538 757	10 197 944	0	10 197 944
Sri Lanka	5 755 464	32 508 295	38 263 759	5 281 889	29 367 288	34 649 177
Activités régionales	100 000	0	100 000	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>30 349 364</b>	<b>32 625 509</b>	<b>62 974 873</b>	<b>26 386 808</b>	<b>29 484 501</b>	<b>55 871 309</b>
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>						
Australie et Nouvelle-Zélande	1 426 414	0	1 426 414	1 190 071	0	1 190 071
Cambodge	1 106 351	0	1 106 351	1 052 172	0	1 052 172
Chine	4 889 532	0	4 889 532	4 008 152	0	4 008 152
Indonésie	3 508 182	0	3 508 182	2 834 044	0	2 834 044
Japon	4 628 180	0	4 628 180	4 509 402	0	4 509 402
Malaisie	6 752 314	63 057	6 815 371	6 318 088	63 057	6 381 145
Mongolie	549 610	0	549 610	487 279	0	487 279
Myanmar	8 875 416	2 229 269	11 104 685	8 509 655	1 968 460	10 478 115
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 196 864	0	1 196 864	1 173 138	0	1 173 138
Philippines	683 193	0	683 193	561 350	0	561 350
République de Corée	1 033 415	0	1 033 415	901 768	0	901 768
Thaïlande	18 799 208	0	18 799 208	14 377 184	0	14 377 184
Timor-Leste	244 952	0	244 952	203 499	0	203 499
Viet Nam	464 607	0	464 607	394 598	0	394 598
Activités régionales <sup>2</sup>	333 000	0	333 000	153 501	0	153 501
<b>Sous-total</b>	<b>54 491 238</b>	<b>2 292 326</b>	<b>56 783 564</b>	<b>46 673 901</b>	<b>2 031 517</b>	<b>48 705 418</b>
<b>Total</b>	<b>189 853 974</b>	<b>162 548 098</b>	<b>352 402 072</b>	<b>165 796 955</b>	<b>135 780 477</b>	<b>301 577 433</b>

Note: n'inclut pas des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

<sup>1</sup> Inclut le rapatriement des Afghans depuis des pays non voisins.

<sup>2</sup> Inclut des activités de protection, la promotion du droit des réfugiés, le transport et des activités liées au rapatriement.

Contributions volontaires pour l'Asie et le Pacifique (dollars E.-U.)				
Donateur	Financement régional	Budget annuel <sup>1</sup>	Budget supplémentaire	Total
Allemagne		5 246 411	8 604 429	13 850 840
Andorre			10 138	10 138
<i>Australia for UNHCR</i>		201 328	661 026	862 354
Australie		7 121 277	3 872 898	10 994 175
Belgique		1 684 615		1 684 615
Brésil			46 500	46 500
Canada	1 610 306	2 396 166	5 704 473	9 710 946
Commission européenne		24 575 955	12 385 517	36 961 472
Danemark		1 717 328	1 903 383	3 620 710
<i>Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)</i>		15 060	304 812	319 872

Donateur	Financement régional	Budget annuel <sup>1</sup>	Budget supplémentaire	Total
Donateurs privés - Australie	1 781			1 781
Donateurs privés - Canada		7 977	135 494	143 471
Donateurs privés - Chine	48 809	447 525	13 675	510 010
Donateurs privés - Corée	23 872	2 075		25 947
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique			47	47
Donateurs privés - Grèce	228		509	738
Donateurs privés - Italie		98 477	79 500	177 977
Donateurs privés - Japon		452		452
Donateurs privés - Luxembourg		174		174
Donateurs privés - Malaisie		4 858		4 858
Donateurs privés - Pakistan			178 976	178 976
Donateurs privés - Royaume-Uni		2 794	22 778	25 573
Donateurs privés - Sri Lanka			38 926	38 926
Donateurs privés - Suède			33 745	33 745
Donateurs privés - Suisse		134		134
Donateurs privés - Thaïlande		1 430 366		1 430 366
Donations en ligne au Siège (Suisse)		2 254	92 099	94 353
Émirats arabes unis			28 037 383	28 037 383
Espagne		697 350	3 920 376	4 617 726
<i>España con ACNUR</i> (Espagne)		402	77 390	77 791
Estonie			58 423	58 423
États-Unis d'Amérique		50 294 448	43 589 100	93 883 548
Fédération de Russie		500 000	930 000	1 430 000
Finlande		376 506	1 297 071	1 673 577
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		2 046 527	6 973 681	9 020 208
Fonds de l'OPEP pour le développement international		26 500		26 500
Fonds de secours d'urgence		49 503		49 503
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)			1 652 677	1 652 677
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine		155 017		155 017
France		590 551	2 761 638	3 352 189
Grèce		266 524		266 524
Inde			2 491 713	2 491 713
Irlande			56 799	56 799
Italie		1 280 021	1 990 033	3 270 054
<i>Japan Association for UNHCR</i>	5 446	479 704	96 609	581 759
Japon	1 332 738	24 809 685	5 140 186	31 282 608
La Banque de Tokyo-Mitsubishi UFJ (Japon)		11 282		11 282
Liechtenstein			40 052	40 052
Luxembourg		643 777	399 142	1 042 918
Norvège		1 814 558	7 108 350	8 922 908
Oman			1 860 000	1 860 000
Pays-Bas		3 681 633	1 367 647	5 049 280
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida		185 020		185 020
République de Corée			279 000	279 000
République tchèque			242 188	242 188
Royaume-Uni		426 256	2 006 568	2 432 824
S.A.R. Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)		143 400		143 400
Slovénie			65 309	65 309
<i>Stichting Vluchteling</i> (Pays-Bas)			104 674	104 674
Suède	1 300 390	14 396 749	4 312 474	20 009 613
Suisse		1 305 483	643 450	1 948 933
<i>UNIQLO Co., Ltd</i> (Japon)		15 292		15 292
<i>USA for UNHCR</i>		564 100	1 201 018	1 765 118
<b>Total</b>	<b>4 323 570</b>	<b>149 715 515</b>	<b>152 791 873</b>	<b>306 830 957</b>

<sup>1</sup> Inclut les affectations aux niveaux sous-régional, national, thématique et sectoriel.

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».